

Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 27 FEVRIER 2009

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD et Mr Emile PERRAUD, Adjoint.

Mmes et Mrs Valérie CARPIN, Marie-Françoise PASCAL, Michel BATTISTELLA, Alain BOUVET, Eric CURTET, Pierre DUPORT, Bruno FORT, Fabrice GALLET, Laurent JOLY, Roland MOISSET, Conseillers Municipaux.

Absents : Mme et Mrs Christine COCHET, André MASLANKIEWICS et Bruno FORT.

Pouvoirs :

- Mr André MASLANKIEWICZ à Mr Didier BONNARD
- Mr Bruno FORT à Mr Roland MOISSET
- Melle Christine COCHET à Mr Fabrice GALLET

Secrétaire de séance : Mme Marie-Françoise PASCAL

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine PITRAT

Ordre du jour :

- ✓ Délibérations
 - Approbation du compte de gestion 2008
 - Vote du compte administratif 2008 – Budget principal et annexes
 - Décisions relatives aux durées d'amortissement des subventions
 - Location logement communal
 - Cession de terrain à la ZA de PENAYE
 - Convention avec la ville de Belley pour prise en charge des test psychologiques
- ✓ Débat d'orientation budgétaire dans le cadre de la préparation du budget primitif
 - Opération d'investissement
 - Subventions

Monsieur le Maire ouvre la séance et nomme Mme Marie-Françoise PASCAL, secrétaire de séance

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

✓ Délibérations

➤ Le compte de gestion 2008 présenté par le Maire est adopté à l'unanimité.

➤ Le Maire ayant quitté la salle des délibérations, les comptes administratifs 2008 budget principal, CCAS et budget annexes eau/assainissement, présentés par Mme Colette BLANCHARD, 1^{ère} adjointe déléguée aux finances sont approuvés à l'unanimité.

➤ Durée d'amortissement des subventions d'équipement liées au réseau d'eau potable fixée à 40 ans et durée d'amortissement des subventions liées au réseau d'assainissement fixée à 50 ans. Adopté à l'unanimité.

➤ Durée d'amortissement des dépenses inscrites au compte 202 relatives au PLU fixée à 5 ans. Adopté à l'unanimité.

➤ Cession de terrain à la ZA Penaye : le maire indique que la révision simplifiée du PLU étant exécutoire, la vente de terrain consentie par le précédent conseil en 2006 peut être réalisée. Il convient toutefois de préciser que cette transaction se ferait au profit de la SCI GO représentée par Messieurs Gilles et Osvaldo MARTINS. Le prix reste fixé à 6 €/m². Le Maire est autorisé à signer l'acte de vente et toute pièce s'y rapportant. Adopté à l'unanimité.

➤ Convention avec la ville de Belley pour participation à l'achat de tests psychologiques utilisés par la psychologue scolaire qui intervient à la demande des enseignantes dans les écoles. Le montant de la contribution pour la commune de Chazey-Bons s'élève à 24.63€ TTC/classe soit un total de 98.52 € TTC. Adopté à l'unanimité.

➤ Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la libération du logement sis 7, place de l'église depuis le 1^{er} février. Il donne connaissance des dossiers de candidature par ordre de leur dépôt en mairie :

Mme Danièle VAUTARET et Melle Anna GRAMUSSET.

Il propose au conseil municipal de fixer le nouveau loyer à 440 € et le dépôt de garantie à 1 mois de loyer. Adopté à l'unanimité.

Puis le Maire propose un vote à bulletins secrets dont le résultat est :

- Votants 15
- Mme VAUTARET : 13, Melle GRAMUSSET : 1 et 1 bulletin blanc.

Le conseil municipal, à l'unanimité autorise le Maire à signer le bail avec Mme VAUTARET.

✓ Débat d'orientation budgétaire dans le cadre de la préparation du budget primitif

➤ Compte rendu par Mr BONNARD des différentes réunions de la commission des finances et étude des opérations d'investissement à privilégier.

Prochaine réunion de la commission des finances : samedi 7 mars à 9 heures.

Le vote du budget primitif interviendra à la prochaine séance soit le 27 mars 2009.

➤ Compte rendu par Mme BLANCHARD de la réunion avec AGER Conseil chargé de la restructuration du plan d'épandage des boues de la station d'épuration.

✓ Informations et questions diverses

➤ Pierre DUPORT souhaite des informations sur les autorisations de lotir ou de construire déjà délivrées notamment Rathonod et Bons. Le Maire lui répond que les travaux d'aménagement du lotissement du Château à Rathonod ont débuté ce mois.

Projet de réalisation d'une dizaine de logements sociaux sur le site du « Pré Claron » à Bons mais rien n'est finalisé. Pas d'informations récentes sur les autres dossiers.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 27 février 2009.

Chazey-Bons, le 28 février 2009

Le secrétaire de séance :
Marie-Françoise PASCAL

Le Maire,
Didier BONNARD